

FICHE ACTION

SENSIBILISATION À L'INTÉGRATION

Vous souhaitez accompagner l'intégration de l'un de vos collaborateurs reconnu travailleur handicapé ainsi que le collectif de travail qui l'entoure ? Cette personne arrive ou réintègre l'un de vos services ?

TH Conseil sensibilise le collectif de travail, en collaboration avec la personne handicapée, en soulignant ses besoins spécifiques et les mesures de compensation requises au regard de sa situation de handicap. Cette action de sensibilisation vise une collaboration pérenne et une intégration réussie pour chacun de vos collaborateurs.

OBJECTIFS DE LA SENSIBILISATION

- **Constituer un groupe d'échange**, composé des membres d'une équipe ou d'un service, de la personne reconnue travailleur handicapé ainsi que des acteurs de son intégration (RH, mission handicap, médecine du travail, etc.) afin de **permettre à chacun de s'exprimer sur la situation rencontrée** ;
- **Répondre aux interrogations et lever les potentielles craintes** liées à cette intégration dans une logique de **bienveillance et de co-construction de la relation de travail** ;
- **Comprendre** la situation de handicap et **ses spécificités dans l'activité et l'environnement de travail** ;
- **Identifier et comprendre les compensations mises en œuvre** au regard de la situation de handicap et bien faire la différence entre compensation et favoritisme.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- **Une phase préparatoire** à l'action de sensibilisation permettant d'interviewer la personne handicapée, certains membres de l'équipe accueillante, la/ le manager, le service de santé au travail et tout autre personne volontaire pouvant apporter des informations complémentaires dans cette démarche ;
- **Des outils adaptés et ajustés aux besoins spécifiques** de la personne intégrée et en phase avec l'organisation de travail en place ;
- **La prise en compte du sujet du handicap** dans les valeurs de **respect**, de **bienveillance** et d'**équité** ;
- **L'évaluation de la qualité de la prestation** par les bénéficiaires de l'action de sensibilisation et son commanditaire (questionnaire en ligne).



Points forts

- ⊕ Une **équipe « ACCOMPAGNEMENT »** composée de consultants aux profils variés et complémentaires avec, notamment, des formations en psychologie du travail.
- ⊕ **Contenus et supports** de la sensibilisation adaptés aux bénéficiaires.
- ⊕ **Mobilisation d'un réseau d'acteurs experts** sur le sujet du handicap.

Durée

- ⊕ **Une phase préparatoire** constituée d'interviews (5 au maximum) d'une durée de **± 30 min à 45 min/ personne interviewée**.
- ⊕ **L'action de sensibilisation** se déroule sur **± 2 heures** de temps, **sous la forme d'un groupe d'échange** en présentiel au sein de votre structure.